

Ensemble,
Construisons les projets qui nous
Rassemblent !



Projet Nooba

2022-2025

Communauté de Communes
du Pays de Colombey et du Sud Toulinois

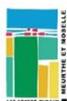


Table des matières

Introduction du projet par la Communauté de Communes	3
M. Patrick Aubry, Vice-Président de la CC	3
Présentation du CTJEP Nooba	4
Qu'est-ce que NOOBA ?.....	4
Le fonctionnement du CTJEP NOOBA.....	4
Le rôle des animateurs.....	4
L'évaluation du projet Nooba	5
Présentation du projet 2018-2021	5
La démarche d'évaluation.....	6
Conclusions de l'évaluation du projet 2018-2021.....	7
Projet Nooba 2022-2025	9
Objectifs Généraux et Opérationnels 2022-2025	9
Budget Prévisionnel 2022-2025.....	11
Budget Prévisionnel 2022	11
Budget Prévisionnel 2023	14
Budget Prévisionnel 2024	17
Budget Prévisionnel 2025	20
Validation du projet :.....	23
Coordonnées	23

Introduction du projet par la Communauté de Communes

M. Patrick Aubry, Vice-Président de la CC

Nooba, le CTJEP du Pays de Colombey et du Sud Toulinois existe depuis de nombreuses années maintenant.

C'est toujours une démarche concertée et participative entre tous les acteurs qui prévaut.

Cette volonté commune de tous les partenaires assure la pérennité et le succès de Nooba.

C'est donc toujours dans cet esprit et cette continuité qu'aujourd'hui nous validons le nouveau projet pluriannuel 2022 - 2025 de Nooba.

Ce projet se développe autour de 5 objectifs principaux qui intègrent les dimensions éducatives, culturelles et participatives des actions destinées aux jeunes mais aussi à leurs familles.

Il s'inscrit totalement dans la politique jeunesse de la communauté de communes faisant de Nooba un acteur majeur, reconnu et indispensable dans l'animation de notre territoire.

Les objectifs de chaque axe de ce projet seront régulièrement évalués, mais il ne fait nul doute que toutes ces actions, relayées par les référents Nooba de chaque conseil municipal rayonneront sur tout le territoire.

La communauté de communes s'engage pleinement dans ce nouveau projet et renouvelle sa confiance à Audrey et Guillaume, nos deux permanents des fédérations d'Éducation Populaire (MJC et Foyers Ruraux).

Présentation du CTJEP Nooba

Qu'est-ce que NOOBA ?

Nooba en Sud Toulinois est un CTJEP (pour Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Éducation Populaire).

Il est fondé sur une démarche concertée, partenariale et participative avec l'ensemble des acteurs.

Ce contrat a pour but de fédérer les énergies des élus locaux, des associations, des acteurs de la jeunesse sur un territoire donné pour construire et réaliser un projet éducatif d'animation jeunesse et intergénérationnel.

Nous rayonnons sur tout le territoire de la Communauté de Communes de Colombey Pays Sud Toulinois, Villey le Sec et Charmes La Côte

Cette politique publique engage:

- La Communauté de Communes de Colombey Pays Sud Toulinois,
- Le Conseil Départemental,
- Deux villages hors CC signataires de la convention Nooba : Villey le Sec et Charmes la Côte.
- Les deux fédérations d'éducation populaire, la Fédération Départementale des MJC 54 et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 54, qui emploient les animateurs du CTJEP.

Le fonctionnement du CTJEP NOOBA

Le CTJEP Nooba est coordonné par deux fédérations d'éducation populaire. La Fédération Départementale des MJC du 54 et la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 54.

Chacune de ces fédérations met à disposition un animateur à temps plein sur le territoire. Les postes de ces animateurs sont financés en majorité par les deux institutions engagées par la convention qui nous lient au territoire.

Pour penser et animer un projet jeunesse de territoire, le CTJEP Nooba s'appuie sur un comité de pilotage qui réunit les institutions engagées dans la convention, mais également tous les partenaires territoriaux à savoir :

- Les mairies, conseillers municipaux, référents jeunesses...
- Les associations,
- La CAF,
- Les établissements scolaires,
- Les jeunes,

Tous les ans, le CTJEP s'appuie sur ce comité de pilotage, composé des structures nommées ci-dessus, afin de valider les comptes, penser le projet jeunesse pour l'adapter aux besoins du territoire.

Le rôle des animateurs

Les deux animateurs du CTJEP ont pour mission de coordonner et d'animer le projet validé par le Comité de Pilotage.

Nous travaillons de concert avec les acteurs territoriaux pour mener nos missions dans une démarche partenariale inhérente au CTJEP.

Afin de faciliter la gestion des projets et dans un souci de clarté vis-à-vis du territoire, nous avons décidé de segmenter le champ d'action des animateurs.

Ainsi l'animatrice de la Fédération des Foyers Ruraux 54 mobilise et accompagne es acteurs locaux dans la mise en place de projets autour :

- Du public 3-10 ans,
- De la prévention, de la santé

L'animateur de la Fédération des MJC 54 mobilise et accompagne les acteurs locaux dans la mise en place de projets autour :

- Du public des 11-17 ans,
- De la culture,

La citoyenneté est une thématique qui peut être mobilisée par les deux animateurs. Nous considérons en effet que cette thématique est transversale à nos projets et trop ambitieuse pour être portée par un seul animateur.

En plus de ces thématiques, les deux animateurs coordonnent et animent les différents temps institutionnels :

- Comité de Pilotage
- Commissions de suivis
- Forum...

Chacun des animateurs dispose de plus de la responsabilité :

- Du suivi financier,
- Des demandes de subventions auprès des différents partenaires (auprès des partenaires réguliers et auprès de partenaires ponctuels en fonction de la nature des projets)
- De la communication,
- De l'animation du réseau (élus municipaux, tissu associatif, public...) autour du projet jeunesse.

Nos projets sont menés en partenariat avec les acteurs du territoire. Que cela soit des élus municipaux, associatifs, des écoles / le collège, des habitants adultes ou mineurs... Dans ce cadre, chaque partenaire de nos projets s'investit à hauteur de ses moyens (humains, financier, matériel...) et de manière concertée afin de proposer des projets ambitieux, adaptés à la taille du territoire, et qui soient l'émanation toutes les personnes impliquées.

L'évaluation du projet Nooba

Présentation du projet 2018-2021

Le projet Nooba 2018-2021 est né suite à une série de réunions organisées par le Conseil Départemental 54 visant à harmoniser les pratiques et les objectifs des CTJEP.

Durant ces rencontres, élus associatifs et municipaux, professionnels de l'éducation populaire, agents sociaux, institutions... ont travaillé de concert pour définir les grands axes qui devaient irriguer chacun des CTJEP.

Notre projet lancé en 2018 s'appuie donc sur ces grands axes, au nombre de cinq, et à partir desquels nous avons construit notre projet 2018 / 2021.

Les objectifs de ce nouveau projet furent donc choisis par le comité de pilotage composé d'élus municipaux et associatifs, ainsi que des jeunes. Ces objectifs étaient issus de la précédente version de

notre projet, le comité de pilotage souhaitant conserver ces objectifs pour le territoire, d'autres ont été pensés spécialement au vu des besoins des habitants remontés lors de l'écriture du projet.

Le projet se décline en cinq axes :

Axe 1 : Soutenir les acteurs locaux

Axe 2 : Développer la dimension éducative des projets

Axe 3 : S'adresser aux enfants et aux jeunes dans une dimension intergénérationnelle.

Axe 4 : Favoriser l'accessibilité des actions aux familles les plus éloignées de la vie sociale et culturelle

Axe 5 : Mettre en œuvre un pilotage participatif du projet Nooba

La démarche d'évaluation

Cette année, le projet jeunesse 2018-2021 du territoire de la communauté de communes du Pays de Colombey Sud Toulinois arrive à échéance. Nous devons donc réécrire un projet jeunesse pour les années 2022-2025.

Ce nouveau projet s'appuiera sur une évaluation du projet actuel ainsi que sur une démarche de diagnostic que nous avons mené sur le territoire.

Cette démarche s'est appuyée sur un comité de suivi constitué de référents jeunesse qui nous ont aiguillés et accompagnés durant toute la démarche. Un collectif a aussi été créé réunissant la Communauté de Communes, le Relais Famille et Nooba, chacun étant en phase d'évaluation / diagnostic de territoire pour son projet.

Cela a représenté une dizaine de réunions nous permettant de travailler de concert, en mutualisant nos efforts et nos recherches.

En raison de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu réaliser comme nous le souhaitions un tour du territoire en bus avec la Communauté de Communes ni organiser de temps d'échanges à l'occasion d'actions ou d'événements en présentiel.

Nous avons donc interrogé les jeunes, les familles, les associations et les élus afin de faire un bilan de ces 4 années au service du territoire. Chacun a été interrogé via un questionnaire en ligne qui nous a permis de mieux cerner le rapport entre ces entités avec Nooba, leurs besoins et leurs souhaits pour le territoire.

A défaut d'organiser des échanges directs avec les élèves du collège, nous avons réunis tous les délégués de classe afin de leur expliciter les raisons et les méthodes de notre démarches, et de distribuer des plaquettes d'informations afin qu'ils soient ambassadeurs de l'évaluation de la politique jeunesse dans leurs classes.

Nous avons recueilli plus de 140 retours de tout le territoire, nous permettant de construire un bilan basé sur notre expertise et sur les retours variés et riches de nombreux acteurs et publics.

Conclusions de l'évaluation du projet 2018-2021

Axe	bilan	faiblesses	Perspectives 2022-2025
Soutenir les acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de 30 structures (mairies, associations, collège...) • Des soirées « Ados » qui mobilisent largement (nombre de jeunes, répartition sur le territoire...) • Des mairies de plus en plus impliquées • Une reconnaissance de Nooba sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Impossibilité d'homogénéisation des ACM • Une corrélation entre le manque d'implication des acteurs du village (mairies, associations) et l'implication des jeunes. • Un manque de lieu / temps de rencontre mairie - assoc - Nooba 	<ul style="list-style-type: none"> • Un accompagnement individualisé des ACM qui tendent vers une harmonisation du territoire (besoin du public, thématiques, sorties collectives...) • La mise en place de réunions thématiques (culture, santé...) et jeunesse. • Des rencontres avec les villages peu impliqués.
Développer la dimension éducative des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre riche en séjour de vacances • Un accompagnement des animateurs du territoire • Une participation importante aux projets jeunesse • Une variété de projets citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> • Une inadéquation entre l'offre culturelle et la demande • Une fréquentation des spectacles vivants à destination des jeunes qui stagne. • Une année marquée par le Covid. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lancer une nouvelle dynamique de spectacles vivants pendant les vacances scolaires • S'assurer que le territoire reste en phase avec les demandes du public.
S'adresser aux enfants et aux jeunes dans une dimension intergénérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Des projets portés par les jeunes (Escape Game, festival courts métrages...) plébiscités par les adultes (560 adultes participants) • Une page Youtube qui s'enrichi et qui recense 50 000 vues. • Une place laissée à l'adulte dans nos projets. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une communication perfectible • Un manque de compréhension du projet global Nooba • Les Villages préfèrent travailler sur les projets jeunesse plutôt qu'intergénérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler les projets avec les villages au plus tôt afin d'intégrer de manière pertinente la jeunesse. • Créer une communication ciblée sur les jeunes et les familles.
Favoriser l'accessibilité des actions aux familles les plus éloignées de la vie sociale et culturelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire Nooba très étendu (45 min de voiture du Nord au Sud) • Un territoire coupé en deux : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Le nord avec beaucoup de 	<ul style="list-style-type: none"> • Le transport reste un frein malgré le covoiturage. • Problème d'implication des villages du Sud, qui produit un manque 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'implantation dans le Sud en s'appuyant sur des relais investis. • Garder une offre d'accessibilité financière

	<p>jeunes, tourné vers Colombey</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le sud, peu de jeunes, tournés vers les Vosges. • Proposition de gratuité sur certains projets • Dédoublément de nos actions (Nord et Sud) 	<p>d'investissement des jeunes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il faut garder un équilibre dans le temps de travail à consacrer au Nord et au Sud du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler l'accessibilité des transports • Développer le partenariat avec les Assistants Sociaux.
<p>Mettre en œuvre un pilotage participatif du projet Nooba</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des instances démocratiques adaptées aux élus (Comité de Pilotage), aux jeunes (Nooba Night), aux familles (Forum). • Une participation qui évolue positivement • Une volonté partagée par tout le territoire pour s'investir sur la jeunesse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire acquis au CTJEP Nooba qui implique une forme de désengagement des acteurs, laissant la place aux deux animateurs. • Une politique Jeunesse qui s'articule beaucoup autour des souhaits des habitants, les élus s'exprimant peu. • Un forum qui doit permettre une meilleure capacité à créer du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Former et animer des groupes de suivis. • Mobiliser les participants au Comité de pilotage • Impliquer les familles dans la prise de décision lors des forums.

Projet Nooba 2022-2025

Objectifs Généraux et Opérationnels 2022-2025

1. Soutenir les acteurs locaux

- 1.1. Favoriser l'interconnaissance pour développer la dimension Jeunesse dans les projets locaux
 - 1.1.1. Mettre en place une pépinière de projets classés en 5 thématiques : culture, sport, santé, citoyenneté, écologie
 - 1.1.2. Développer une page sur le site de Nooba dédiée aux activités régulières et aux accueils collectifs de mineurs
- 1.2. Accompagner les acteurs locaux dans la réalisation de projets jeunes
 - 1.2.1. Soutenir pédagogiquement et administrativement les acteurs locaux qui souhaitent réaliser un projet
 - 1.2.2. Former et accompagner les acteurs locaux pour les rendre autonomes dans la réalisation de leur projet
- 1.3. Dynamiser le projet jeunesse en s'appuyant sur les référents
 - 1.3.1. Être reconnu par les référents comme un levier pour leur projet jeunesse
 - 1.3.2. Maintenir un lien régulier avec les référents pour toucher un maximum d'habitants dans la mise en place de nos projets
- 1.4. Communiquer sur Nooba auprès des acteurs locaux et des habitants
 - 1.4.1. Multiplier les supports de communications en fonction des publics et des projets
 - 1.4.2. Définir clairement nooba dans un message relayable facilement par les acteurs locaux aux habitants.

2. Développer la dimension éducative des projets

- 2.1. Favoriser la découverte artistique et culturelle
 - 2.1.1. Accompagner un public jeunesse et famille à des représentations artistiques.
 - 2.1.2. Proposer un parcours artistique qui favorise l'échange et le débat
- 2.2. Veiller à ce que chaque action ait une portée citoyenne et éducative
 - 2.2.1. S'assurer de proposer aux familles une diversité de supports pédagogiques qui soient vecteurs de débats, d'échanges et d'apprentissages.
 - 2.2.2. Construire avec les intervenants une trame pédagogique.
 - 2.2.3. Proposer au territoire des formations qualifiantes et / ou éducatives (*BAFA, sensibilisation aux handicaps...*).
 - 2.2.4. Permettre aux jeunes de s'impliquer dans des projets qu'ils mènent eux-mêmes et dont ils sont initiateurs.
- 2.3. Sensibiliser les jeunes au monde d'aujourd'hui
 - 2.3.1. Impliquer les jeunes sur l'écologie
 - 2.3.2. Impliquer les jeunes sur la santé
 - 2.3.3. Impliquer les jeunes sur le vivre ensemble

3. S'adresser aux enfants et aux jeunes dans une dimension intergénérationnelle

- 3.1. Rendre visible les actions des jeunes sur le territoire
 - 3.1.1. Réaliser des portraits de jeunes à diffuser dans le grain de pays
 - 3.1.2. Renforcer la communication entre les projets portés par les jeunes et les mairies
- 3.2. Faire se rencontrer les projets de plusieurs générations
 - 3.2.1. Impliquer des habitants, des familles, des acteurs locaux dans des projets jeunes

3.2.2. Impliquer des jeunes dans des projets locaux

4. Favoriser l'accessibilité des actions aux familles les plus éloignées de la vie sociale et culturelle

- 4.1. S'assurer de rester attractif dans nos projets
 - 4.1.1. Proposer dans nos projets un aspect ludique
 - 4.1.2. Proposer des sessions à des tarifs accessibles voire gratuit
- 4.2. S'assurer de l'accessibilité géographique des projets
 - 4.2.1. Proposer des actions en maintenant un équilibre Nord / Sud
 - 4.2.2. Faciliter le covoiturage par la mise en place d'outils à destination des familles
- 4.3. Construire des partenariats pour toucher des familles qui ne se sentent pas concerné par les actions Nooba
 - 4.3.1. A destination des professionnels de santé
 - 4.3.2. A destination des acteurs sociaux

5. Mettre en Œuvre un pilotage participatif du projet Nooba

- 5.1. Mobiliser les acteurs locaux
 - 5.1.1. Recenser et animer le réseau des référents jeunesse
 - 5.1.2. Animer les comités de pilotages
 - 5.1.3. Animer les commissions de suivis
 - 5.1.4. Animer des temps participatifs avec les adolescents
- 5.2. Mobiliser le public
 - 5.2.1. Animer les instances de débats, d'échanges et de rencontres avec le public
 - 5.2.2. Proposer lors de ces instances un contenu à la fois attractif et interactif

Budget Prévisionnel 2022-2025

Budget Prévisionnel 2022

BP 2022 Nooba		
	Dépenses	Recettes
Actions		
Vacances	28 000 €	0 €
Formations	2 500 €	0 €
Dynamisation du projet	900 €	0 €
Coordination ACM	8 300 €	0 €
Prévention	3 000 €	0 €
Projets Associatifs	8 000 €	0 €
projets jeunes	12 000 €	0 €
Actions culturelles	2 000 €	0 €
Aide au Fonctionnement		
Postes	94 050 €	0 €
Conseil Départemental Postes	0 €	24 400 €
FONJEP (Aide au Poste)	0 €	7 107 €
Administratifs	8 899 €	0 €
Participation Familles	0 €	30000 €
Participation Associations	0 €	1 500 €
Participation Communes	0 €	1 500 €
Communes (Charmes la Côte et Villey le Sec)	0 €	3 768 €
Pays de Colombey	0 €	49 000 €
Conseil Départemental Actions	0 €	14 000 €
CAF (CLJ, FPT...)	0 €	27 000 €
Subventions à trouver pour maintenir les projets		9 374 €
TOTAL	167 399 €	167 399 €

BP partie Foyers Ruraux 2022 Nooba		
	Dépenses	Recettes
Actions		
Vacances	13 000 €	
Formations	2 500 €	
Dynamisation du projet	500 €	
Coordination ACM ECOLOGIE	8 300 €	
Prévention	3 000 €	
Projets Associatifs	6 000 €	
projets jeunes		
Actions culturelles		
Aide au Fonctionnement		
Postes	51 000 €	
Conseil Départemental Postes		12 200 €
FONJEP (Aide au Poste)		7 107 €
Administratifs	4 899 €	
Participation Familles		19 250 €
Participation Associations		
Participation Communes		
"Communes		
(Charmes la Côte et Villey le Sec)"		3 768 €
Pays de Colombey		23 000 €
Conseil Départemental Actions		7 000 €
Subventions à trouver pour maintenir les projets		9 374 €
TOTAL	89 199 €	89 199 €

BP 2022 partie FDMJC 54 Nooba		
	Dépenses	Recettes
Actions		
Vacances	15 000 €	
Formations	- €	
Dynamisation du projet	400 €	
Coordination ACM ECOLOGIE	- €	
Prévention	- €	
Projets Associatifs	2 000 €	
projets jeunes	12 000 €	
Actions culturelles	2 000 €	
Aide au Fonctionnement		
Postes	43 050 €	- €
Conseil Départemental Postes	- €	12 200 €
FONJEP (Aide au Poste)	- €	- €
Administratifs	4 000 €	- €
Participation Familles	- €	10 750 €
Participation Associations	- €	1 500 €
Participation Communes	- €	1 500 €
"Communes (Charmes la Côte et Villey le Sec)"	- €	- €
Pays de Colombey	- €	26 000 €
Conseil Départemental Actions	- €	7 000 €
Subventions à trouver pour maintenir les projets		0€
TOTAL	78 450 €	78 450 €

Budget Prévisionnel 2023

BP 2023 Nooba		
	Dépenses	Recettes
Actions		
Vacances	28 000 €	0 €
Formations	2 500 €	0 €
Dynamisation du projet	900 €	0 €
Coordination ACM	8 300 €	0 €
Prévention	3 000 €	0 €
Projets Associatifs	8 000 €	0 €
projets jeunes	12 000 €	0 €
Actions culturelles	2 000 €	0 €
Aide au Fonctionnement		
Postes	95 610 €	0 €
Conseil Départemental Postes	0 €	24 400 €
FONJEP (Aide au Poste)	0 €	7 107 €
Administratifs	8 899 €	0 €
Participation Familles	0 €	30 000 €
Participation Associations	0 €	1 500 €
Participation Communes	0 €	1 500 €
Communes (Charmes la Côte et Villey le Sec)	0 €	3 768 €
Pays de Colombey	0 €	49 000 €
Conseil Départemental Actions	0 €	14 000 €
CAF (CLJ, FPT...)	0 €	27 000 €
Subventions à trouver pour maintenir les projets		10 934 €
TOTAL	169 209 €	169 209 €

BP Foyers Ruraux 2023 Nooba		
	Dépenses	Recettes
Actions		
Vacances	28 000 €	0 €
Formations	2 500 €	0 €
Dynamisation du projet	900 €	0 €
Coordination ACM	8 300 €	0 €
Prévention	3 000 €	0 €
Projets Associatifs	8 000 €	0 €
projets jeunes	12 000 €	0 €
Actions culturelles	2 000 €	0 €
Aide au Fonctionnement		
Postes	51 510 €	
Conseil Départemental Postes		12 200 €
FONJEP (Aide au Poste)		7 107 €
Administratifs	4 899 €	
Participation Familles		19 250 €
Participation Associations		
Participation Communes		
Communes (Charmes la Côte et Villey le Sec)		3 768 €
Pays de Colombey		23 000 €
Conseil Départemental Actions		7 000 €
CAF		7 500 €
subventions à trouver pour manitenir les projets		9 884 €
TOTAL	89 709 €	89 709 €

BP FDMJC 54 2023 Nooba		
	Dépenses	Recettes
Actions		
Vacances	15 000 €	
Formations	- €	
Dynamisation du projet	400 €	
Coordination ACM ECOLOGIE	- €	
Prévention	- €	
Projets Associatifs	2 000 €	
projets jeunes	12 000 €	
Actions culturelles	2 000 €	
Aide au Fonctionnement		
Postes	44 100 €	- €
Conseil Départemental Postes	- €	12 200 €
FONJEP (Aide au Poste)	- €	- €
Administratifs	4 000 €	- €
Participation Familles	- €	10 750 €
Participation Associations	- €	1 500 €
Participation Communes	- €	1 500 €
Communes (Charmes la Côte et Villey le Sec)	- €	- €
Pays de Colombey	- €	26 000 €
Conseil Départemental Actions	- €	7 000 €
CAF	- €	19 500 €
subventions à trouver pour manitenir les projets		1 050 €
TOTAL	79 500 €	79 500 €

Budget Prévisionnel 2024

BP 2024 Nooba		
	Dépenses	Recettes
Actions		
Vacances	28 000 €	0 €
Formations	2 500 €	0 €
Dynamisation du projet	900 €	0 €
Coordination ACM	8 300 €	0 €
Prévention	3 000 €	0 €
Projets Associatifs	8 000 €	0 €
projets jeunes	12 000 €	0 €
Actions culturelles	2 000 €	0 €
Aide au Fonctionnement		
Postes	97 400 €	0 €
Conseil Départemental Postes	0 €	24 400 €
FONJEP (Aide au Poste)	0 €	7 107 €
Administratifs	8 899 €	0 €
Participation Familles	0 €	30 000 €
Participation Associations	0 €	1 500 €
Participation Communes	0 €	1 500 €
Communes (Charmes la Côte et Villey le Sec)	0 €	3 768 €
Pays de Colombey	0 €	49 000 €
Conseil Départemental Actions	0 €	14 000 €
CAF (CLJ, FPT...)	0 €	27 000 €
Subventions à trouver pour maintenir les projets		12 724 €
TOTAL	170 999 €	170 999 €

BP Foyers Ruraux 2024 Nooba		
	Dépenses	Recettes
Actions		
Vacances	13 000 €	
Formations	2 500 €	
Dynamisation du projet	500 €	
Coordination ACM ECOLOGIE	8 300 €	
Prévention	3 000 €	
Projets Associatifs	6 000 €	
projets jeunes		
Actions culturelles		
Aide au Fonctionnement		
Postes	52 000 €	
Conseil Départemental Postes		12 200 €
FONJEP (Aide au Poste)		7 107 €
Administratifs	4 899 €	
Participation Familles		19 250 €
Participation Associations		
Participation Communes		
Communes (Charmes la Côte et Villey le Sec)		3 768 €
Pays de Colombey		23 000 €
Conseil Départemental Actions		7 000 €
CAF		7 500 €
subventions à trouver pour manitenir les projets		10 374 €
TOTAL	90 199 €	90 199 €

BP FDMJC 54 2024 Nooba		
	Dépenses	Recettes
Actions		
Vacances	15 000 €	
Formations	- €	
Dynamisation du projet	400 €	
Coordination ACM ECOLOGIE	- €	
Prévention	- €	
Projets Associatifs	2 000 €	
projets jeunes	12 000 €	
Actions culturelles	2 000 €	
Aide au Fonctionnement		
Postes	45 400 €	- €
Conseil Départemental Postes	- €	12 200 €
FONJEP (Aide au Poste)	- €	- €
Administratifs	4 000 €	- €
Participation Familles	- €	10 750 €
Participation Associations	- €	1 500 €
Participation Communes	- €	1 500 €
Communes (Charmes la Côte et Villey le Sec)	- €	- €
Pays de Colombey	- €	26 000 €
Conseil Départemental Actions	- €	7 000 €
CAF	- €	19 500 €
subventions à trouver pour manitenir les projets		2 350 €
TOTAL	80 800 €	80 800 €

Budget Prévisionnel 2025

BP 2025 Nooba		
	Dépenses	Recettes
Actions		
Vacances	28 000 €	0 €
Formations	2 500 €	0 €
Dynamisation du projet	900 €	0 €
Coordination ACM	8 300 €	0 €
Prévention	3 000 €	0 €
Projets Associatifs	8 000 €	0 €
projets jeunes	12 000 €	0 €
Actions culturelles	2 000 €	0 €
Aide au Fonctionnement		
Postes	99 270 €	0 €
Conseil Départemental Postes	0 €	24 400 €
FONJEP (Aide au Poste)	0 €	7 107 €
Administratifs	8 899 €	0 €
Participation Familles	0 €	30 000 €
Participation Associations	0 €	1 500 €
Participation Communes	0 €	1 500 €
Communes (Charmes la Côte et Villey le Sec)	0 €	3 768 €
Pays de Colombey	0 €	49 000 €
Conseil Départemental Actions	0 €	14 000 €
CAF (CLJ, FPT...)	0 €	27 000 €
Subventions à trouver pour maintenir les projets		14 594 €
TOTAL	172 869 €	172 869 €

BP Foyers Ruraux 2025 Nooba		
	Dépenses	Recettes
Actions		
Vacances	13 000 €	
Formations	2 500 €	
Dynamisation du projet	500 €	
Coordination ACM ECOLOGIE	8 300 €	
Prévention	3 000 €	
Projets Associatifs	6 000 €	
projets jeunes		
Actions culturelles		
Aide au Fonctionnement		
Postes	52 520 €	
Conseil Départemental Postes		12 200 €
FONJEP (Aide au Poste)		7 107 €
Administratifs	4 899 €	
Participation Familles		19 250 €
Participation Associations		
Participation Communes		
Communes (Charmes la Côte et Villey le Sec)		3 768 €
Pays de Colombey		23 000 €
Conseil Départemental Actions		7 000 €
CAF		7 500 €
subventions à trouver pour manitenir les projets		10 894 €
TOTAL	90 719 €	90 719 €

BP FDMJC 54 2025 Nooba		
	Dépenses	Recettes
Actions		
Vacances	15 000 €	
Formations	- €	
Dynamisation du projet	400 €	
Coordination ACM ECOLOGIE	- €	
Prévention	- €	
Projets Associatifs	2 000 €	
projets jeunes	12 000 €	
Actions culturelles	2 000 €	
Aide au Fonctionnement		
Postes	46 750 €	- €
Conseil Départemental Postes	- €	12 200 €
FONJEP (Aide au Poste)	- €	- €
Administratifs	4 000 €	- €
Participation Familles	- €	10 750 €
Participation Associations	- €	1 500 €
Participation Communes	- €	1 500 €
Communes (Charmes la Côte et Villey le Sec)	- €	- €
Pays de Colombey	- €	26 000 €
Conseil Départemental Actions	- €	7 000 €
CAF	- €	19 500 €
subventions à trouver pour manitenir les projets		3 700 €
TOTAL	82 150 €	82 150 €

Validation du projet :

Le projet est validé ainsi que les budgets prévisionnels par le Comité de Pilotage qui s'est tenu le 19/10/21.

Le comité de pilotage a rassemblé : 8 élus communaux, 8 élus associatifs, la Communauté de Communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois, le Conseil Départemental 54, la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 54 et la Fédération des MJC 54.

Lors de ce comité de pilotage, suite à la validation du projet et du budget, le comité a travaillé en atelier sur l'établissement de critères d'évaluation pour faciliter sa mise en œuvre en adéquation avec les besoins du territoire et son évaluation à l'issue de la convention.

Anouck DESGEORGES nous informe que les subventions départementales des postes d'animateur/coordonnateur et des actions des CTJEP émargent au CTS (Contrat Territoires Solidaires) 2016 à 2021 sur des crédits territoriaux. Le CD 54 a décidé de prolonger d'une année le CTS afin d'en établir le bilan et de préparer une nouvelle contractualisation à compter de 2023.

En conséquence, à titre exceptionnel et conjoncturel, tous les CTJEP connaîtront une convention annuelle millésimée 2022 comprenant le nouveau projet éducatif d'animation jeunesse et intergénérationnelle.

Le Département maintient sa volonté d'engager ensuite un conventionnement pluriannuel pour tous les CTJEP, avec l'ensemble des parties prenantes. Cette nouvelle convention à compter de janvier 2023 mentionnera le nouveau projet qui est actuellement en cours de finalisation.

Coordonnées

- **Guillaume FELLOUS**

Animateur de la Fédération Départementale des MJC 54

- **Audrey Rousseau**

Animatrice de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux 54

Nooba

5 rue Etienne Olry

54170 Allain

www.noobaensudtoulois.com

noobast@gmail.com

03.83.53.57.83